

Retour sur l'actualité Soumanaise



Les Amis de La Chassagne :
Pâques



Les Chôvelus : théâtre

Bulletin municipal

COMMUNE DE SOUMANS



Cérémonie naturalisation
Emily Barker



Le Club des Aînés : repas campagnard



Les Kiens : concours d'obéissance

Dans ce numéro :

| | |
|--------------|----|
| Etat-civil | 3 |
| Travaux | 4 |
| Associations | 15 |

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

Lundi 3 juillet, nous étions quelques citoyens de notre commune devant la mairie afin de répondre à l'appel de l'Association des Maires de France qui demandait le retour de la paix civile tout en exigeant que des solutions pérennes soient mises en œuvre rapidement. Nous n'avons pas manqué de condamner fermement les atteintes aux biens communaux et autres services publics ainsi que les violences faites aux élus à qui nous apportons notre fraternelle solidarité.

Le constat est implacable, notre société est malade : des territoires de notre République sont abandonnés, la ruralité est mise à mal ; les choix des gouvernements successifs l'ont précipité vers l'individualisme et la précarité. Or les droits élémentaires que sont l'éducation, la sécurité, la santé, le logement, les transports, le sport, la culture et l'emploi doivent être une réalité garantie par l'Etat. Les services publics sont les premiers vecteurs d'égalité et de justice de notre pays.

Plus que jamais, notre pays a besoin d'une politique nationale et des moyens pour rétablir la cohésion nationale. Il faut un travail en profondeur pour arracher les racines du mal que sont l'inégalité et l'absence de cohésion sociale.

Dans ce bulletin de l'été, nous portons à votre connaissance les actions du conseil municipal dans ses différentes missions au service de tous ; les associations soumanaises, qui contribuent à la vie de la commune, nous présentent leurs activités et leurs projets.

Nous ne dirons jamais assez que l'eau est un bien commun et un droit humain fondamental, aussi vous lirez, avec intérêt, l'article consacré aux travaux d'interconnexion du SIAP Boussac-Gouzon. En effet depuis plusieurs années se pose avec gravité le risque du manque d'eau potable lié aux sécheresses récurrentes, dans le nord-est du département. Il est heureux que la Creuse déploie, enfin, le schéma directeur sur l'eau, adopté en 2020, afin que les différents syndicats s'unissent dans l'intérêt des populations.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Jean-Claude PARNIERE

NAISSANCES

Le 8 Janvier de Jade Anaïs Angélique ZABOROSWKI, 11 Le Mazurier

Le 10 Février de Diane Gabrielle MATHIVAT, 10 Bis Le Mazurier

Le 22 Février de Victoire Yvonne Annie DUMOULIN, 20A La Chassagne

Le 13 Mars de Tidjani Romain Houwladî HAMADA, 26 La Garde

Le 28 Mars de Gianna Sylvie Alice DA CUNHA LOBO, 25 Châtres

Le 27 Juin de Zélie Gisèle Léa Chloé Margot PETIT, 1 Village de l'Eveil

Nous adressons nos meilleurs vœux aux bébés et félicitations aux parents.

DECES

Le 31 Décembre de Henri CHAUBRON à l'âge de 86 ans, Montebras

Le 26 Janvier de Robert VERNAUDON à l'âge de 87 ans, Montebras

Le 2 Février de Jean-Pierre MONMASSON à l'âge de 73 ans, La Chassagne

Le 4 Février de Maria Da Conceicao FERREIRA-DIAS née MOURAO à l'âge de 67 ans, Le Pendu

Le 7 février de Emile PARROT à l'âge de 90 ans, Le Mazurier

Le 10 mars de Michel MAIRET à l'âge de 85 ans, Montebras

Le 8 juin de Bernadette GALLITRE née BIESSE à l'âge de 81 ans, Rue des Ecoles

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Travaux réalisés

Rechargement des routes dans le village de Châteux, Le Mazurier, Village de l'Eveil pour un montant de 36 199.60 HT

Poursuite de la rénovation thermique des bâtiments communaux (logement de la boulangerie, logement de la poste, changement de la porte du restaurant) afin de percevoir le solde des subventions DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Les agents ont mis en place, dans la plupart des chemins communaux, du tout-venant provenant de la carrière de Montebras ; la municipalité remercie vivement la direction.

EGLISE

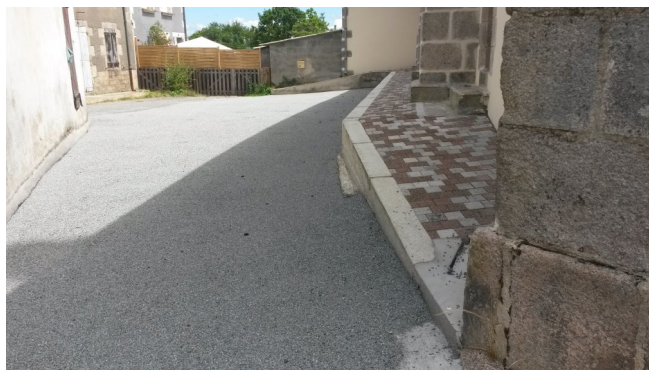
Après la réalisation des enduits de l'église façade nord, les employés communaux ont procédé à l'embellissement du sentier des Hortensias, notamment par la pose de pavés, et la construction d'un muret

AVANT



APRES

L'entreprise COLAS a procédé à la réalisation d'un enrobé Sentier des Hortensias pour 2 395 € HT.



Travaux réalisés et Informations

MAIRIE

Réfection des enduits façade arrière et pignon nord de la mairie par l'entreprise Luis Ferreira d'Estivareilles.
Montant HT : 27 592 € - subvention du Conseil Départemental : 4 223.18 € soit un reste à charge pour la commune de 23 368.82 € HT.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour effectuer ces opérations, la municipalité recherche une personne sérieuse, discrète et motivée ; les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre et un CV à la Mairie soit par courrier postal ou mail :

mairiedesoumans@orange.fr

DIFFUSION BULLETIN MUNICIPAL

Afin de réduire les coûts de papier et d'impression lors de la réalisation du bulletin municipal, nous souhaiterions le faire parvenir par mail à un nombre plus important d'administrés ; déjà une trentaine de personnes ont franchi le pas, nous les remercions.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur adresse mail sur celle de la mairie :

mairiedesoumans@orange.fr

EMPLOYES MUNICIPAUX

Eric RIPON a été embauché comme agent saisonnier depuis le 1^{er} mai.

Nous félicitons Antoine MATHIVAT et sa compagne Claire pour la naissance de leur fille Diane.

Lionel SIEPACZ et Sonia ont convolé en justes noces le 6 mai, nous leur souhaitons tout le bonheur du monde

Budget

Compte administratif principal 2022

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|-----------------------------------|---------------------|--------------------|
| DEPENSES | 612 335.53 € | 72 503.61 € |
| RECETTES | 586 944.53 € | 14 597.09 € |
| Résultat de l'exercice DEFICIT | 25 391.00 € | 57 906.52 € |

Les déficits sont principalement dus aux subventions non rentrées sur l'exercice en cours mais qui nous sont parvenues début 2023.

| FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--|---|
| S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 697 224 € | S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 75 931 € |

BUDGET PRIMITIF 2023

Des subventions ont été attribuées aux associations dont la liste figure dans ce tableau.

| | | | |
|---------------------------|-------|---------------------------------|-------|
| ACCA Soumans | 300 € | <i>Les 3 Z'Ecoles SBL</i> | 500 € |
| Anciens combattants | 150 € | <i>Country Dream</i> | 200 € |
| Les Chôvelus | 200 € | <i>La Banque Alimentaire</i> | 200 € |
| Soumagym | 300 € | <i>La Croix rouge française</i> | 200 € |
| Association « Les Kiens » | 200 € | <i>LES PEP 23</i> | 50 € |
| Les Amis de la Chassagne | 200 € | <i>Lire en Creuse</i> | 50 € |
| Le Souvenir Français | 100 € | | |

TAUX DES TAXES pour l'année 2023

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux des taxes qui sont désormais :

- taxe foncière sur le bâti : 34.38 %
- taxe foncière sur le non bâti : 48.41 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.55 %

Il est rappelé que l'Etat, afin de tenir compte de l'inflation, a réactualisé les bases d'imposition à hauteur de 7.1 %.

Quelques ventes ont été réalisées :

- Vente du bien de section à Bellefaye à Mme Agnès HOFMANN et Mr Arnaud PETETIN pour 740 €
- Vente du bien de section à Châteaux à Christèle SAN JUAN et Eric LARPIN pour 4 670 €
- Vente du tracteur Massey Ferguson pour 1 000 €
- Vente du tracteur Renault pour 3 000 €

Budget

Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

| <u>Dépenses</u> | | <u>Recettes</u> | |
|--|-----------|---|-----------|
| Redevance eau, assainissement, Energie, électricité, combustible, carburant | 76 500 € | Contributions directes et compensations | 337 027 € |
| Fournitures d'entretien, de voirie, de petits équipements, vêtements de travail, fournitures administratives | 21 500 € | Remboursement de frais et diverses redevances | 33 800 € |
| Entretien de terrain, bâtiments, voirie, réseaux, matériels | 227 350 € | DGF (Dotation Globale de fonctionnement) | 74 624 € |
| Locations mobilières et maintenance matériel et autres | 31 300 € | Dotation solidarité, péréquation et élus | 40 284 € |
| Assurance multirisques | 4 700 € | Taxes additionnelles | 8 000 € |
| Fêtes et cérémonies, impression, frais téléphone et timbres ... | 11 700 € | Subventions attribuées et TVA remboursée | 94 527 € |
| Charges de personnels et élus, cotisations | 198 600 € | Revenus des immeubles | 33 210 € |
| Contingent incendie | 23 100 € | | |
| Participations aux organismes | 66 585 € | | |
| Subventions aux associations et autres | 4 650 € | | |

Les principales dépenses et recettes de la section d'investissement

| <u>Dépenses</u> | | <u>Recettes</u> | |
|---|----------|--|---------|
| Emprunt (remboursement capital) | 8 980 € | Remboursement TVA | 1 300 € |
| Remboursement de cautions aux locataires | 850 € | Participation commune Lavaufranche pour travaux du cimetière | 1 600 € |
| Achat mobiliers pour salle polyvalente | 4 550 € | Subvention soutien à l'investissement local | 3 850 € |
| Travaux réhabilitation cimetière | 5 000 € | Cautions des locataires | 1 260 € |
| Projet MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) | 16 000 € | Ventes terrains et matériels | 8 580 € |

Communication

MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Devant le manque d'assistantes maternelles agréées à domicile et constatant une forte demande en la matière, la municipalité a décidé de réaliser une MAM (Maison d'Assistants Maternelles).

Après plusieurs options concernant l'emplacement de l'établissement, la solution a été arrêtée sur un terrain situé dans le lotissement de l'Arboretum, de 750 m², acheté à un particulier.

La procédure est engagée : une commission est en charge de mener à son terme le travail pour une ouverture possible dès septembre 2025.

Trois personnes ont fait acte de candidature. Particulièrement motivées, la municipalité entend leur donner toute leur place dans le déroulé et suivi des travaux.

PISCINE

Ouverture Juillet/août du mardi au dimanche de 13h30 à 19h30
(Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture de la piscine)

Cours d'aquagym les Mardis et Jeudis à 19h15

Possibilité de cours de natation.

05-55-65-43-54

Tarifs : - entrée enfant : 1.50€

- entrée adulte : 2€

- entrée accompagnateur : 1€

- abonnement 10 entrées enfant : 11€

- abonnement 10 entrées adulte : 18,50€

BOULANGERIE

Après quelques années de fermeture, en novembre 2019, Pascal VAN TEIGHEN rouvrait la boulangerie.

En mars 2023, il décide d'arrêter son activité afin de profiter de la retraite avec une certaine fierté d'avoir redonné vie à ce commerce. Nous le remercions pour son implication et sa gentillesse.

Dès l'annonce de la fermeture, quelques candidatures se sont dévoilées notamment celle de Laurent CAIRE, habitant à Gouzon, travaillant depuis 17 ans à la SOCALEC. Boulanger de métier, titulaire d'un CAP, ayant exercé jusqu'à ses 25 ans, il a cessé son activité pour raisons familiales, mais la passion et l'amour de son premier métier l'ont poussé à le reprendre et s'installer à Soumans.

Il a commencé son activité depuis le 15 juin et propose des produits diversifiés : pains, pains spéciaux, viennoiseries, pâtisseries, encas salés...



La boulangerie est ouverte tous les jours de la semaine, sauf le mercredi, de 6 h 30 à 13 heures. Un distributeur est installé devant le magasin pour un accès au pain et viennoiseries.

Avec son épouse Nathalie, ils occupent le logement attenant depuis le 1^{er} mai.

Spontanément, la population leur a réservé un excellent accueil.

C'est avec autant de plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur.

Communication

A L'ECOLE

Depuis le mois de janvier, voici les quelques projets et sorties réalisés par nos élèves :

Le 9 janvier : les GS/CP ont bénéficié d'une intervention sur la santé bucco-dentaire (dans le cadre de M'T dents) par Coralie Bussonnais, animatrice de Santé Publique.

Le 30 mars, toute l'école a été invitée à visiter la petite ferme pédagogique de la foire concours de Boussac

Le 6 avril, tous les élèves sont allés au cinéma de Boussac pour voir des films d'animation intitulés « La petite Taupe »

Le 12 mai, les GS/CP sont retournés au cinéma pour voir : « Le chant de la mer ».

Le 16 mai, les GS/CP sont allés au stade de Nouzerines avec leurs camarades de Bord, Saint Silvain et Nouzerines pour faire le « record de la demi-heure ». Par équipe, il fallait courir la plus grande distance en 30 minutes.

Le 23 mai, nous avons fait notre voyage d'une journée à la médiathèque du Père Castor, à Meuzac (87). Nous avons fait des ateliers nature autour des petites bêtes pour les TPS/PS/MS et sur les animaux de la forêt pour les GS/CP. Chaque classe a aussi bénéficié d'un atelier littéraire sur le thème des loups. Après le pique-nique, nous avons réalisé des défis nature.

Le 16 juin, tous les élèves sont allés à un concert des Jeunesses Musicales de France, à Boussac Bourg : « Ma maison fait clic clac ». Les 2 artistes imitaient les bruits environnants des enfants à travers la voix, la contrebasse et des percussions humaines.

Le 22 juin, les élèves de GS/CP sont allés au stade de Soumans pour faire des ateliers d'athlétisme avec leurs camarades de Bord Saint Georges, Nouzerines et Saint Silvain Bas le Roc.

Le 30 juin : kermesse de notre RPI à l'école de Bord Saint Georges. A partir de 17H30 : jeux divers, spectacle des enfants à 18H30 puis petite restauration et jeux.

La dernière semaine d'école, organisation du pique-nique du RPI : les élèves de Bord et Lavaufanche rejoignent à pied l'école de Soumans pour partager le pique-nique au stade puis jeux et ateliers sportifs pendant l'après-midi.

Le 6 juillet, les futures Grandes Sections vont faire une matinée d'intégration dans leur future classe et les CP vont aller dans la classe des plus petits pour leur lire des histoires, des devinettes et partager des jeux de société.

Nous avons également jardiné à l'école : plantation de salades, semis de radis et d'œilletons d'Inde. Quelle joie pour les élèves de pouvoir déguster à la cantine les salades et radis qu'ils ont eux-mêmes cultivés !

En cette fin d'année scolaire, nous faisons les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire. Si vous êtes parents nouvellement arrivés sur la commune ou si votre enfant est né en 2021 ou 2020 et non encore scolarisé, rapprochez-vous de l'école ou de la mairie pour procéder à son inscription.

En attendant, bel été à tous !

Angélique DABITON, directrice de l'école de Soumans

Communication

MINI TOUR CREUSOIS

Le 3 juin dernier, notre commune qui accueillait, à nouveau, le Mini Tour Creusois a connu une véritable ambiance, le soleil étant largement au rendez-vous. Dès le matin, 157 jeunes cyclistes ont participé aux épreuves du contre la montre et courses en ligne. Le public a pu assister à de belles prestations de ces jeunes dont certains feront parler d'eux dans un futur proche.

Cette belle manifestation sportive doit beaucoup aux organisateurs et aux bénévoles qui ont répondu aux sollicitations de la municipalité : merci à eux.



NATURALISATION



Le jeudi 6 juillet, Madame la Préfète de la Creuse organisait à la Préfecture, une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté dédiée aux personnes qui ont été naturalisées au cours de l'année 2022.

A cette occasion, Emily BARKER s'est vu remettre des mains de la représentante de l'Etat le décret de naturalisation.


Ses parents, citoyens britanniques, se sont installés en 2001 au village de Montebras. Après tant d'années passées en Creuse, c'est tout naturellement qu'Emily a choisi de devenir citoyenne française.

Son choix nous honore et le maire qui participait à la cérémonie lui a transmis les félicitations de la municipalité.

ASSURANCE SANTE

Une réunion publique aura lieu le **MARDI 12 SEPTEMBRE à 10 h** à la salle polyvalente de Soumans au cours de laquelle seront présentés les avantages de l'assurance santé dépendance suite à une convention signée avec la commune.

Il est possible de contacter Valérie Desmaison au 06.82.37.87.24 mail : veronique.desmaison.am@axa.fr qui peut établir des devis sans engagement.




L'offre assurance santé AXA pour la commune de SOUMANS

Jusqu'à - 25 % sur vos contrats santé*

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :


- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : téléconsultation médicale, 2nd avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information ou de devis, contactez :
Véronique DESMAISON

☎ 06 82 37 87 24
✉ veronique.desmaison.am@axa.fr
📍 Orias 21 004 953

* Voir conditions auprès de votre conseiller.



Communication

« Chœur d’auteurs » et « Chœur de lecteurs »

Dans le cadre du contrat territorial d’éducation artistique et culturelle de la communauté de communes Creuse Confluence (CTEAC), la Scène nationale d’Aubusson a proposé aux élèves de CM1-CM2 de l’école de Lavaufranche de participer à un grand projet d’écriture tout au long de l’année scolaire.

Au programme : sortie au théâtre d’Aubusson pour voir la pièce « Normalito » de Pauline Sales, lecture offerte en classe du texte « Je suis un lac gelé » de Sophie Merceron par trois comédiens professionnels et ateliers d’écriture avec la comédienne et metteuse en scène Mathilde Souchaud.



Lors de ces ateliers, les élèves ont écrit de petits textes sur différents thèmes : animal totem, histoire préférée, portrait d’une personne admirée... La metteuse en scène a ensuite sélectionné un texte de chaque élève qu’elle a intégré à un texte contemporain, « Zone blanche » de Nathalie Bensard. Ce dernier, augmenté des textes des enfants, a ensuite été travaillé lors de trois ateliers par un groupe de lecteurs adultes amateurs.

La restitution de ce travail a eu lieu le samedi 6 mai à la salle polyvalente de Soumans en présence de M. le Maire et de Sandrine Tilleul, maire-adjointe, en charge des écoles, de quelques élèves et de leur famille. Un beau moment artistique et de partage!



Communication

Les travaux d'interconnexion du SIAEP Boussac- Gouzon

Vous avez tous remarqué les panneaux d'information posés par le SIAEP Boussac-Gouzon à différents endroits sur nos routes et relatifs aux travaux d'interconnexion d'eau potable.

Pour mémoire, il s'agit de relier le réseau d'eau potable de l'Allier vers Boussac et ensuite vers Gouzon. L'eau du Cher, après traitement est pompée vers le réservoir des Carolles qui se situe sur la commune d'Archignat. De là, elle est envoyée vers le château d'eau de Merveranges, à Boussac-Bourg, tête de réseau de Boussac et ensuite vers Ventenat, sur la commune de Trois-Fonds, qui est la tête de réseau de Gouzon. Ces travaux ont pour but de sécuriser, en qualité et en quantité, le réseau de Boussac et de se substituer à l'eau de Lussat pour le réseau de Gouzon qui, du fait de la radioactivité naturelle, ne convient plus à la distribution d'eau potable.



La partie des travaux située dans l'Allier, jusqu'au réservoir des Carolles, est prise en charge par le Syndicats des Eaux de l'Allier et le Sivom Rive Gauche du Cher tandis que le SIAEP Boussac-Gouzon est maître d'ouvrage pour la partie située en Creuse, à partir des Carolles.

Entre le réservoir des Carolles et Ventenat, il s'agit de poser sur 29 km une canalisation en fonte de 250 mm de diamètre pouvant permettre d'acheminer 400 000 m³ par an.

Il ne s'agit donc pas d'un réseau de distribution vers les abonnés.

Ces travaux ont été découpés en plusieurs lots, la première moitié a été attribuée à une entreprise de Commentry, la même qui avait réalisé les travaux entre le bourg de Soumans et le « Pendu » en 2021 et la seconde moitié à un groupement d'entreprises creusoises de telle sorte que le chantier est en cours sur plusieurs fronts en parallèle.

De plus, une entreprise spécialisée est en charge des fonçages sous les routes et sous la voie ferrée.



A ce jour, les travaux se déroulent normalement. La fin des travaux de terrassement sera marquée par les passages sous la voie de chemin de fer car ceux-ci ne peuvent pas être réalisés dès que les voies se réchauffent, entre Avril et Octobre environ.

Ainsi, après les différentes phases d'essais et de tests, la mise en service de l'ensemble est prévu au premier trimestre 2024.



Une cérémonie de lancement des travaux a eu lieu fin Mai en présence de Mme la Secrétaire d'État à l'Écologie, Mme Couillard et de Mme Couturier, députée de Creuse ainsi qu'en présence des organismes qui ont soutenu le projet, largement subventionné à hauteur de 80 %: ce fût l'occasion de rappeler les enjeux liés à l'eau potable dans le contexte de sécheresses récurrentes telles que nous les subissons d'année en année.

Communication

HUMANOA

La résidence colocation seniors Humanoa va ouvrir ses portes le lundi 20 Août avec 3 inscriptions en cours.

Cette structure adaptée pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées offrira également pour des besoins ponctuels ou répétés un hébergement en court séjour.

Chaque résident bénéficie d'une chambre particulière entièrement meublée ainsi que de leur propre salle de bain adaptée.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Stéphane BEGUIN, propriétaire et gérant.



Association

Association l'Appart bien-être, partage et transition & Festival l'aparté zen

L'appart bien-être, partage et transition est une association dont Stéphanie Girbas est la présidente Celle-ci a pour but de mettre à disposition un lieu de partage situé 4 rue de la République à Boussac à des praticiens bien-être leur permettant d'accueillir, pour des ateliers ou séances individuelles, dans des salles de soins, leurs patientèles.

Nous sommes à ce jour une quinzaine d'adhérents ; vous pouvez retrouver une praticienne en Zen Shiatsu, magnétisme, une doula ainsi qu'une accompagnante à la parentalité, de la lithothérapie, maître enseignante de reiki, de la réflexologie plantaire, yoga, méditation mais aussi une diététicienne et bien d'autres thérapeutes sont à retrouver au sein de l'association.

L'appart c'est aussi une ouverture pour tous les particuliers adhérents à l'association d'organiser des ateliers ou des animations régulières, occasionnelles, artistiques, culturelles et sociales.

Cette année l'appart a réalisé la troisième édition de son festival annuel : l'aparté zen.

Le festival a eu lieu sur la commune de Soumans plus précisément au Pras de Pleux. Chaque praticien présent au sein de l'association tenait un stand pour présenter son activité et mener des ateliers collectifs durant le week-end.

Un petit marché de producteurs et artisans locaux ainsi que différentes animations ont été organisés au cours des deux jours dont une animation dansante le samedi soir, pour cette édition nous avons eu le plaisir d'accueillir Duo Eva pour une soirée bal trad.



Associations

AU CLUB DES AINES

Le Club des Aînés de Soumans est toujours en éveil, comme la devise de la commune.

Les manifestations vont bon train.

L'année 2023 a eu de nombreuses manifestations :

- le 15 Janvier : concours de belote (48 équipes)
- le 29 Janvier : l'Assemblée générale suivie du repas annuel.
- le 12 Février : choucroute garnie.
- le 19 Mars : Loto : salle pleine comme d'habitude, avec de nombreux lots
- le 25 Mars : Vide Dressing, de nombreux stands, mais pas d'acheteurs
- le 27 Avril : Cabaret, repas spectacle au Royal Palace (au Crest, à côté de Clermont – Ferrand) très apprécié (39 personnes)
- le 9 Mai : voyage d'une demie journée au barrage d'Eguzon, où nous avons effectué une croisière sur la Creuse, puis visite du musée de l'hôtel Lespinat
- le 3 Juin : Fiesta Mexicaine à la salle polyvalente de Guéret (28 personnes)
- Du 27 Juin au 1^{er} Juillet : 40 personnes ont pris la direction de la Savoie, pour visiter (Yvoire, la Riviera Vaudoise, Annecy, la Vallée d'Abondance, Évian, etc)
- le 9 Juillet : Repas Campagnard
- le 17 Septembre : Loto
- le 15 Octobre : Concours de Belote
- le 9 Décembre : Goûter de Noël.

Les réunions mensuelles ont lieu le 2ème mardi de chaque mois, et un mois sur deux nous fêtons les anniversaires, sauf pendant les grandes vacances. Au cours d'une de ces réunions nous avons eu droit à la présence d'un gendarme pour la formation des biens et de la cybercriminalité, un autre intervenant nous parlera prochainement des vols.

Bonnes vacances à tous et toutes. Le bureau.

AU COMITE DES FETES

Depuis mars 2023, les rênes du comité des fêtes sont tenues par une nouvelle équipe composée de :

KOVELMANN Sophie (présidente)

ROUYAT Sylvain (vice-président)

CAIRE Nathalie (secrétaire)

COUTURIER Cynthia (trésorière)

Nous avons pour but de vous proposer des choses différentes et innovantes afin de vous divertir tout au long de l'année.

Nous mettons d'ores et déjà tout en œuvre dans ce sens, malheureusement pour cette année, il ne nous sera pas possible de vous proposer la fête patronale.

Pour l'année 2023, nous vous proposerons malgré tout certaines animations comme la brocante en septembre, l'entrecôte frites en octobre ainsi que le traditionnel marché de Noël fin novembre.

Nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions et propositions et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Cynthia, Nathalie, Sylvain et Sophie

Associations

LES CHOVELUS



La troupe de théâtre "Les Chôvelus" de Soumans a entamé une nouvelle tournée avec leur dernière création intitulée "**Une fleur dans la tête.**"

Nous étions à fleur de peau de peur de se faire envoyer sur les roses mais sans vouloir se jeter de fleurs, ce quatrième spectacle a été couronné de succès auprès de la fine fleur du public auvergnat et limousin !

Nous nous sommes produits à Yzeure, Vallon en Sully, La Petite Marche, au Festi'théâtre de Biozat, au théâtre de Nérès les Bains et bien évidemment à Soumans ! (voir photo)

Nous poursuivons cette magnifique aventure théâtrale dès la rentrée 2023. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook "Les Chovelus".

À très bientôt pour de nouvelles péripéties choveluesques !!!

Contact : Guillaume au 06 12 39 43 39 ; Mail : feys.guillaume@orange.fr



PRÉSENCE SILENCIEUSE

Francis Hallé, scientifique et illustre botaniste spécialisé dans l'étude des forêts tropicales, aime les arbres. Encore un ! Mais il en faut ! Il parle de l'altérité de l'arbre par rapport aux humains. Altéri-té : ce qui est autre, différent de nous. Il est fasciné par cette altérité et attiré par ces grands êtres qui, il est vrai, nous ont accueillis jadis dans leurs ramures.

Parmi eux, les plus anciens ont vu passer quelques saisons. Imaginez un vieux chêne pluriséculaire vivant au 17^e siècle au bord d'un champ bordé d'une grand-route...un chemin plutôt, plus ou moins empierré, souvent boueux, toujours aventureux. Imaginez ce qu'il a pu voir passer sous son houppier. Peut-être a-t-il vu partir ses semblables qui poussaient autour de lui, emportés par les moines défricheurs. Et puis, le laboureur serait venu travailler la terre, avec ses bœufs s'il avait de la chance, sinon à la main, en pauvres chausses et en sabots, un méchant lainage sur son dos courbé, ses enfants ramassant les cailloux. Qui bénéficiait de ce dur labeur ? Pouvait-il, ce laboureur profiter de la poule au pot ? Devait-il participer, un peu plus tard, à l'effort de guerre du Roi Soleil ? A tout le moins cé-dait-il quelques boisseaux de blé au noble local. Avant ou après dans le temps, l'herbe ayant poussé, la gardienne d'oies ou de moutons se serait-elle assise au pied de ce chêne pour filer, les yeux surveillant, les doigts s'agitant ?

Ce chêne en a vu circuler du monde ! du pauvre hère au messager du roi, en passant par le marchand, le rétamur, les saltimbanques de tous poils... Le roi lui-même, peut-être, se rendant avec une partie de sa cour chez un vassal. Encore un coup dur pour le paysan d'alors, soit dit en passant, qui ne manquerait pas d'être sollicité pour fournir oies et cochon gras afin de sustenter cette troupe qui s'invitait en province.

Que n'aurait-il aussi « entendu », notre arbre, les bruyants cliquetis des armées passant par ici pour la belliqueuse rencontre avec les Habsbourg du côté de la Flandre. Puis repassant par là pour re-joindre la péninsule ibérique où l'on se battait, toujours contre les Habsbourg...

Au pied d'un de ces Ancêtres à racines, il est plaisant d'imaginer des scènes, n'est-ce pas toujours impressionnant le temps de l'arbre ? Et nous nous interrogeons sur la mémoire qu'il porte, ou non. Il est dit qu'avant de couper l'un d'eux, il est juste de le prévenir, afin qu'il puisse transmettre aux plus jeunes son expérience. Qu'en est-il ? Un jour, raconte encore Francis Hallé, un authentique chamane amazonien lui a confié que les arbres avaient plus d'yeux que de feuilles ! Cela fait beaucoup ! On se croit seul dans la forêt et tout se saurait ? Tout se verrait ?

Que connaissons-nous des arbres, du monde végétal ? Les découvertes à leur sujet ne cessent de nous étonner. Nous savons qu'ils se débrouillent plutôt bien pour assurer leurs besoins vitaux, qu'ils s'adaptent. Il semblerait même qu'un parent-arbre reconnaisse son ADN dans sa progéniture, qu'il la soutienne le temps que celle-ci se renforce. Ernst Zürcher, ingénieur forestier, montre des souches d'arbres coupées qui continuent à vivre grâce à l'intervention de ses voisins. Il s'en passe des choses dans le sol !

Ils respirent comme nous, les arbres, fonctionnent à l'énergie solaire pour fabriquer leur propre nourriture, et la nôtre par la même occasion, en cela ils nous surpassent. Par ailleurs, il a été démontré que les racines détectent l'eau à distance et se déplacent en conséquence, d'où les entraves qu'elles occasionnent parfois dans les conduites d'eau. S'il perçoit son environnement à la manière « arbre », quelle perception peut-il bien avoir de nous ?

Les animaux apprennent, même les bactéries changent leurs stratégies face aux aléas de la vie, devenant notamment résistantes aux antibiotiques.

C'est comme si une intelligence universelle, voire une conscience, traversait chaque forme de vie. Est-elle inhérente à l'énergie circulante ? Quelles lois cosmiques régiraient ce système ? Comment y répondre avec justesse ? Comment ÊTRE HUMAIN dans ce contexte ?

Il se pourrait que les circonstances futures nous amènent à nous réaligner en ce sens.

Associations

LES AMIS DE LA CHASSAGNE

Bonjour à tous,

Notre association ‘ les Amis de La Chassagne ’ poursuit son petit chemin de bonheur dans le pré en compagnie d’Oasis notre vache laitière et d’une nouvelle venue Unès, sa petite velle qui est née le 15 avril 2023.

Après une fin d’année en apothéose avec notre premier marché de Noël et sa crèche vivante, nous avons continué d’animer le petit village de La Chassagne en proposant un jeu inédit

‘A la poursuite du lapin de Pâques ‘ qui a eu un franc succès. D’ailleurs, nous renouvellerons l’expérience l’année prochaine.

Sur notre lancée, nous organisons notre deuxième brocante –vide grenier le **samedi 5 Août 2023** de 8h à 18h sur le thème “ Grand Ouest ”.

A cette occasion, vous pourrez participer à notre jeu “Découvrir la pépite d’or ” dans un petit village de chercheurs d’or reconstitué : ambiance et déguisements assurés par tous les membres de l’association.

Les exposants intéressés pour réserver un emplacement (tarif 2 euros le mètre /linéaire) peuvent nous contacter au 0555820694 ou 0618074530 ou par mail : philippe.peu @sfr.fr.

A midi sera servi un repas à thème entrée plat dessert, tarif 15euros, réservation souhaitée.

Nous vous attendons nombreux, notre sympathique village vous accueillera avec joie.

Bon été à tous.



Associations

Bonjour Soumanaises, Soumanais

Nous sommes très heureux de pouvoir, une fois de plus, vous informer sur nos manifestations.

Nous ne nous étendrons pas ici sur le premier semestre (nous ferons le bilan de notre année dans le prochain numéro), mais parlerons plutôt du second trimestre.

Les vacances d'été arrivent. Nous voudrions passer un message à ce sujet :

Ne laissez pas vos chiens dans les véhicules en plein soleil (même les fenêtres ouvertes). Les vitres font office de loupe, et vos animaux seraient en danger.

Ne les abandonnez pas pour partir en vacances. Il existe plusieurs solutions :

Optez pour une pension canine (ex : Bord-Saint-Georges)

Faites garder vos animaux à votre domicile par une personne de confiance.

Pensez à les abreuver (ou leur proposer de l'eau fraîche régulièrement)

Evitez les promenades par forte chaleur (surtout sur les sols durs, « bitume, béton, ou autres »)

Merci pour eux.

En Septembre, les Kiens seront comme chaque année, au forum des associations à Boussac.

En Octobre, les 21 et 22, nous organisons notre concours de ring (mordant sportif), qui sera également le championnat Régional et le sélectif BoxDobRott (réunissant des boxers, des dobermanns, et des rottweillers).

Nous aurons l'occasion d'avoir en concurrents le Champion de France 2023, le Champion de France 2016 et plusieurs concurrents ayant participé aux sélectifs 2023.

Une très belle affiche pour un très beau concours. Nous espérons que vous viendrez pour encourager les concurrents, et peut-être découvrir une discipline canine malheureusement méconnue, et mal jugée ; Vous pourrez également côtoyer des chiens super éduqués.

Puis en décembre, pour la deuxième fois, les Kiens assisterons au Téléthon à Boussac. Cette fois-ci sur la grande Place.

Voilà pour le second trimestre. Merci de nous avoir lu.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, et prenez soin de vous et de vos proches.

Rendez-vous dès la rentrée de Septembre.

Jean-Luc NYS

Président du CECS Les Kiens

23600 SOUMANS

Tél. : 06.59.44.14.04



Associations



ASSOCIATION SPORTIVE SOUMANAISE

Une assemblée générale a eu lieu dernièrement au cours de laquelle 2 membres ont été remplacés ; le bureau est désormais composé des personnes suivantes :

| | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Président d'honneur | : Jean-Claude PARNIERE |
| Président | : Gilali HAMIDA |
| Vice-président | : Valentin JOUBLIN |
| Secrétaire | : Marcel KULAVIK |
| Secrétaire adjoint | : Noël PEARRON |
| Trésorier | : Laurent PEDARD |
| Trésorier adjoint | : Michel STEILER |

Cimetière

Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, et comme annoncé dans un précédent bulletin municipal, la municipalité de Soumans a décidé de procéder à la reprise des concessions abandonnées dans la partie « ancienne » du cimetière.

Pour cela une commission, composée d'élus et du représentant du Souvenir Français, a été formée pour faire un relevé de tous les noms indiqués sur les tombes et statuer sur leur état d'abandon ou pas.

Une fois ce relevé effectué, le travail s'est poursuivi par

1. Un redécoupage du cimetière et une nouvelle numérotation (voir ci-dessous les plans) ;
2. Une numérisation des actes de concession pour retrouver au plus juste les concessionnaires et les associer à leurs emplacements (surtout les plus anciens) ;

Une mise en forme sous tableau de l'ensemble des informations.

Nous remercions la commission pour le travail accompli.

Nous vous invitons également à nous communiquer les noms des personnes inhumées dans vos concessions, ainsi que de nous transmettre toute information susceptible de nous aider à retrouver les familles dispersées pour informer les ayants-droits de cette procédure.

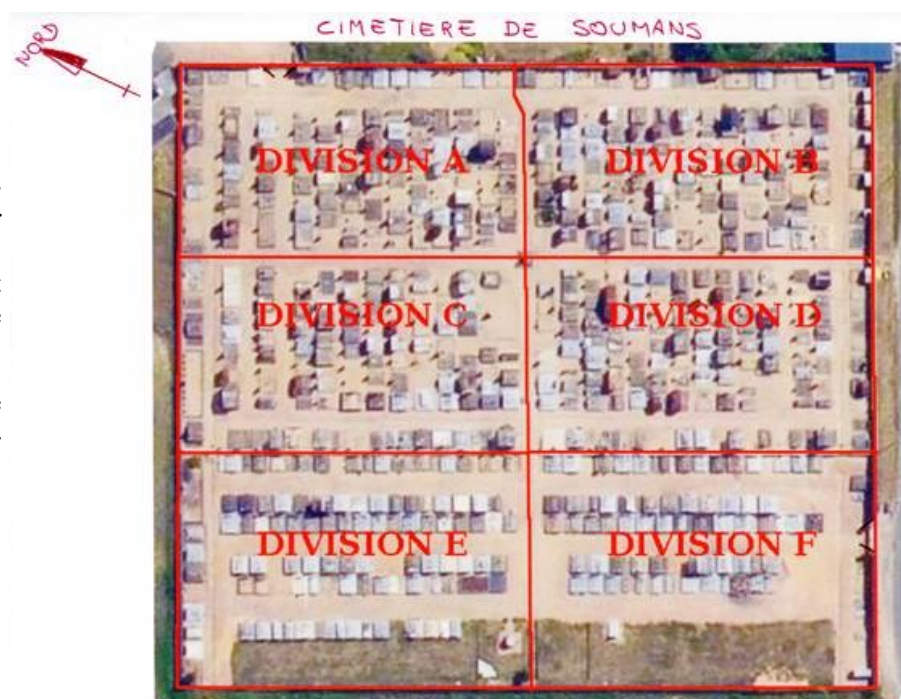
A SAVOIR

Les archives du cimetière sont principalement constituées des actes des concessions établis depuis sa création, en 1891. Aucune différence n'a été faite entre Soumans et Lavaufanche.

DÉFINITION DES EMPLACEMENTS

Une nouvelle numérotation des emplacements a été définie. Elle se base sur une division du cimetière en 6 divisions. Le croisement des divisions A, B, C et D se fait au niveau de la croix centrale comme le montre le plan ci-dessous.

Les divisions E et F découpent la partie du bas, plus récente, qui n'est pas concernée par la procédure de reprise.



Cimetière

Chaque division a sa propre numérotation des emplacements : il s'agit de la lettre de la division suivie d'un numéro d'ordre de l'emplacement dans sa division.

Voici dans les pages suivantes une vue de chaque division dans laquelle ont été repéré chaque emplacement par son numéro.

Pour faciliter le repérage des tombes, il a été également défini des rangées dans chaque division. Les numéros des rangées sont indiqués sur les plans sous la forme Rx.

LA PROCEDURE DE REPRISE

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la Mairie missionne le Groupe ELABOR Service Cimetière, basé à Messigny et Vantoux (21) pour réaliser la réhabilitation du cimetière communal pour un montant de 19 047 € HT.

Cette procédure consistera en la reprise des concessions abandonnées, même si celles-ci sont accordées à perpétuité. Cette reprise se fera suivant la réglementation en vigueur et dans le plus profond respect des défunts.

Comment va se dérouler la procédure de reprises des concessions abandonnées.

Elle débutera le 1^{er} novembre 2024 pour se terminer le 31 octobre 2025 ; elle se déroulera sur 1 année.

Un affichage, annonçant cette procédure, sera fait à chaque entrée du cimetière pour que chacun et chacune puisse en prendre connaissance, les mêmes plans seront à disposition à la Mairie.

Il sera déposé sur chaque concession paraissant abandonnée une petite pancarte indiquant « cette concession fait l'objet d'une reprise ».

Toute personne s'opposant à une reprise doit se faire connaître à la mairie, qui en prendra note, avant le 31 octobre 2025.

A la fin du délai réglementaire un procès-verbal sera dressé constatant l'abandon des concessions pour lesquelles les ayants-droits ne se sont pas manifestés.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, le plan de chaque division avec, coloriées en rouge, les concessions, qui à ce jour, paraissent en état d'abandon et pourraient faire l'objet d'une reprise (sauf en cas d'opposition du concessionnaire) suivi du tableau comportant le nom des familles. Pour information, les tombes coloriées en jaune sont celles nécessitant un entretien mais ne faisant pas l'objet de la procédure de reprise.



Cimetière

CIMETIERE de SOUMANS

| DIV. | RANG | PLACE | FAMILLE | ETAT |
|------|------|-------|-----------------------------------|---------|
| A | 1 | A2 | BEUFILS-ROUGERAT | ABANDON |
| A | 1 | A10 | LAFOND | ABANDON |
| A | 1 | A11 | FREYDIER | ABANDON |
| A | 1 | A14 | MICHAUD-BORD | ABANDON |
| A | 2 | A18 | BEUFILS – DARQUET | ABANDON |
| A | 2 | A19 | VERNAUDON – BIGNET | ABANDON |
| A | 2 | A24 | ANONYME (PIERRE?) | ABANDON |
| A | 2 | A25 | AUFORT-RUILLON | ABANDON |
| A | 3 | A27 | ANONYME | ABANDON |
| A | 3 | A29 | BEUFILS-NICOULAUD | ABANDON |
| A | 3 | A33 | AUBOULEX (AUBOEIX?) | ABANDON |
| A | 4 | A34 | CHASSAGNE | ABANDON |
| A | 4 | A35 | BONTEMPS | ABANDON |
| A | 4 | A37 | AUSSONNE-BOISVERT | ABANDON |
| A | 4 | A39 | CHEZEAU | ABANDON |
| A | 5 | A42 | AUSSONNE | ABANDON |
| A | 5 | A44 | ANONYME | ABANDON |
| A | 5 | A49 | MAYARD | ABANDON |
| A | 6 | A55 | ANONYME (LERAPS?) | ABANDON |
| A | 6 | A57 | MAILLARY-FURET | ABANDON |
| A | 7 | A60 | BORD-MAYARD | ABANDON |
| A | 7 | A61 | BORD-BOUTET | ABANDON |
| A | 7 | A64 | GAMER-VILLATTE | ABANDON |
| A | 7 | A67 | ANONYME | ABANDON |
| A | 8 | A68 | COUTURIER-MAUFUS | ABANDON |
| A | 9 | A79 | BRUNET | ABANDON |
| A | 9 | A80 | BRUNET | ABANDON |
| A | 9 | A81 | CHEZEAU | ABANDON |
| A | 9 | A83 | GREUZAT – MAYARD | ABANDON |
| A | 10 | A85 | BIESSE-DECLAUTURE | ABANDON |
| A | 11 | A91 | FAYAUD-GIRONDAUT | ABANDON |
| A | 11 | A92 | BIESSE-TREMOUILLAT | ABANDON |
| A | 11 | A94 | LAVILLE | ABANDON |
| A | 11 | A97 | SUREAU | ABANDON |
| A | 11 | A99 | ANONYME | ABANDON |
| A | 12 | A100 | BENOIT et VERNAUDON de BROGARD | ABANDON |
| A | 12 | A102 | ANONYME | ABANDON |
| A | 12 | A106 | MICHAUD | ABANDON |
| A | 13 | A109 | BRODY | ABANDON |
| A | 13 | A110 | LAURENT-BILLON | ABANDON |
| A | 13 | A111 | AUSSONNE-PICARD | ABANDON |
| A | 14 | A115 | VERNAUDON | ABANDON |

CIMETIERE DE SOUMANS
DIVISION B

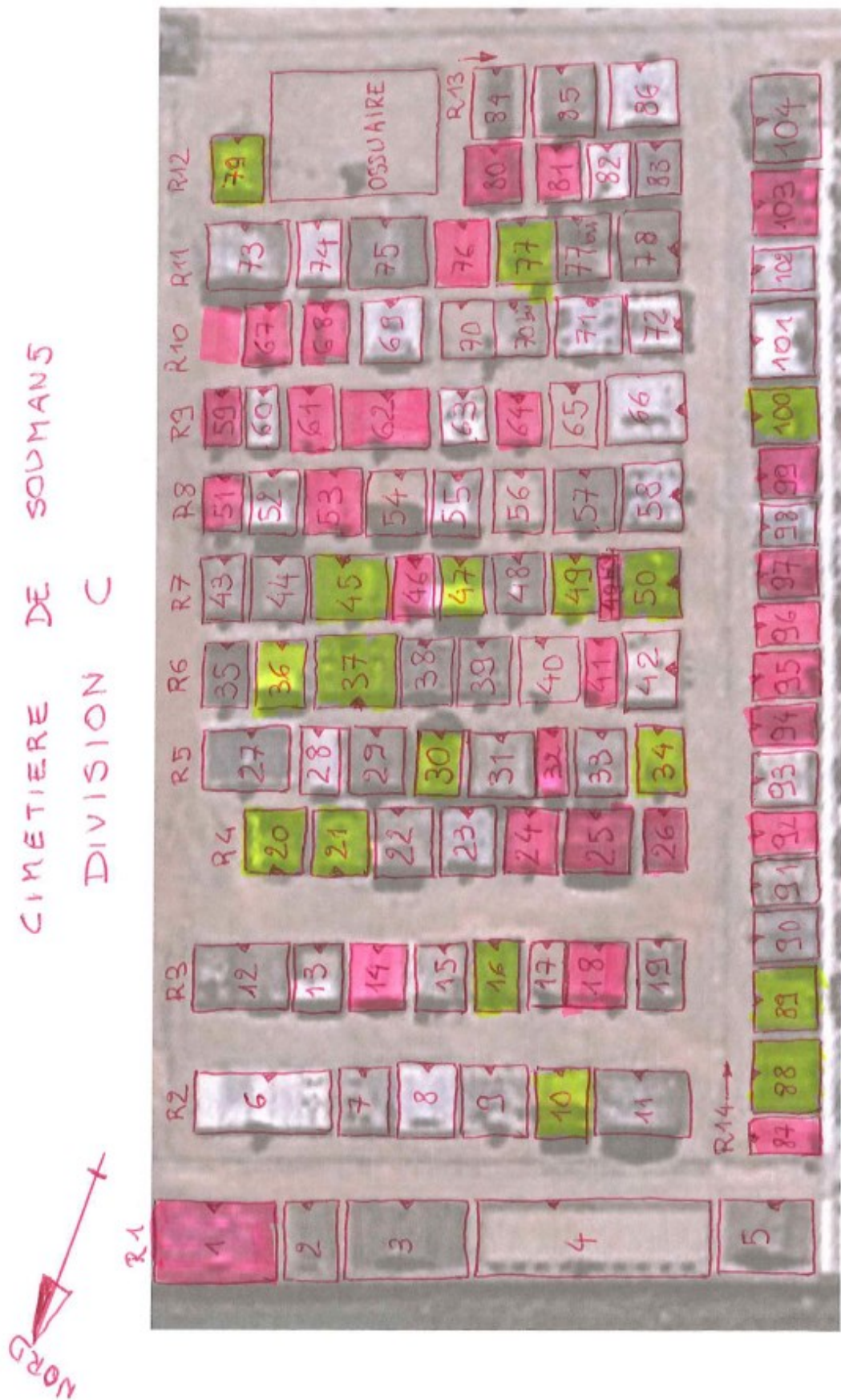


| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 105 | 106 | 108 | 110 | 113 | 114 | 116 | 117 | 118 | 119 | 120 | 121 | 122 | 123 | 124 | 125 | 126 | 127 | 128 | 129 | 130 |
| R1 | R2 | R3 | R4 | R5 | R6 | R7 | R8 | R9 | R10 | R11 | R12 | R13 | R14 | R15 | R16 | | | | | |
| 1 | 8 | 16 | 24 | 32 | 40 | 49 | 56 | 64 | 73 | 81 | 88 | 98 | | | | | | | | |
| 2 | 9 | 17 | 25 | 33 | 41 | 50 | 57 | 65 | 74 | 82 | 89 | 99 | | | | | | | | |
| 3 | 10 | 18 | 26 | 34 | 42 | 51 | 58 | 66 | 75 | 83 | 90 | 100 | | | | | | | | |
| 4 | 11 | 19 | 27 | 35 | 43 | 52 | 59 | 67 | 76 | 84 | 91 | 101 | | | | | | | | |
| 5 | 12 | 20 | 28 | 36 | 44 | 53 | 60 | 68 | 77 | 85 | 92 | 102 | | | | | | | | |
| 6 | 13 | 21 | 29 | 37 | 45 | 54 | 61 | 69 | 78 | 86 | 93 | 103 | | | | | | | | |
| 7 | 14 | 22 | 30 | 38 | 46 | 55 | 62 | 70 | 79 | 87 | 94 | 104 | | | | | | | | |
| | 15 | 23 | 31 | 39 | 48 | | 63 | 72 | 80 | 87 | 95 | | | | | | | | | |

Cimetière

CIMETIERE de SOUMANS

| DIV. | RANG | PLACE | FAMILLE | ETAT |
|------|------|-------|--------------------------|---------|
| B | 1 | B1 | DUMAYET-TRUBAT | ABANDON |
| B | 1 | B5 | BIESSE | ABANDON |
| B | 1 | B7 | GILBERT | ABANDON |
| B | 2 | B13 | ANONYME (ROUGERON?) | ABANDON |
| B | 3 | B16 | ANONYME | ABANDON |
| B | 4 | B28 | CHARLES-LAMY | ABANDON |
| B | 4 | B29 | BEAUCHAUD-CHARLES | ABANDON |
| B | 5 | B37 | ALASAINTEJEAN-DAGARD | ABANDON |
| B | 6 | B43 | CHARLES-MEYRAT | ABANDON |
| B | 6 | B44 | ANONYME (AUSSONNE?) | ABANDON |
| B | 7 | B54 | JAMET | ABANDON |
| B | 8 | B60 | CHARLES-AUPETIT | ABANDON |
| B | 8 | B61 | MICHAUD | ABANDON |
| B | 8 | B62 | TOURNEMOLLE | ABANDON |
| B | 8 | B63 | BOUTET-GENDREAU | ABANDON |
| B | 9 | B66 | ANONYME | ABANDON |
| B | 10 | B73 | RUTHON | ABANDON |
| B | 10 | B77 | ANONYME (JOUANNET?) | ABANDON |
| B | 10 | B79 | ANONYME (DANTON ?) | ABANDON |
| B | 11 | B82 | ANONYME (GAGNOL?) | ABANDON |
| B | 12 | B88 | SUREAU-AUPETIT-CLEMENCON | ABANDON |
| B | 12 | B90 | ANONYME (BONNETLARGE?) | ABANDON |
| B | 12 | B92 | CHOLIN | ABANDON |
| B | 13 | B103 | ANONYME (GAULIER?) | ABANDON |
| B | 14 | B110 | CLEMENT-GIRY | ABANDON |
| B | 14 | B111 | ILLISIBLE (BOUILLAUD?) | ABANDON |
| B | 14 | B112 | NOBLET | ABANDON |
| B | 14 | B114 | BIESSE | ABANDON |
| B | 14 | B115 | ILLISIBLE | ABANDON |
| B | 14 | B119 | ILLISIBLE | ABANDON |
| B | 14 | B120 | BEAUFILS-BOUTET | ABANDON |
| B | 14 | B121 | RUTHON-GRANDJEAN | ABANDON |
| B | 15 | B123 | VELLEAUD-DURANT | ABANDON |
| B | 15 | B124 | DEPEIGE-LEMUT | ABANDON |
| B | 15 | B126 | BOUDET | ABANDON |
| B | 15 | B128 | DURAND-PROREAU | ABANDON |
| B | 15 | B130 | PARROT-RUTHON | ABANDON |



Cimetière

CIMETIERE de SOUMANS

| DIV. | RANG | PLACE | FAMILLE | ETAT |
|------|------|--------|------------------------------------|---------|
| C | 1 | C1 | NICOULAUD | ABANDON |
| C | 3 | C14 | GIRAUD-VERICHON | ABANDON |
| C | 3 | C18 | JACQUET-AUFAURE | ABANDON |
| C | 4 | C24 | DESBORDE | ABANDON |
| C | 4 | C25 | DUMENAGER-BEAUFILS-BATHIER | ABANDON |
| C | 4 | C26 | ANONYME | ABANDON |
| C | 5 | C32 | GUERITAS -RELIQUX | ABANDON |
| C | 6 | C41 | RIVIERE | ABANDON |
| C | 7 | C46 | AUFORT-GELINET | ABANDON |
| c | 7 | C49BIS | ANONYME (Greuzat?) | ABANDON |
| C | 8 | C51 | ALACATIN | ABANDON |
| C | 8 | C53 | RUTHON | ABANDON |
| C | 9 | C59 | MICHAUD | ABANDON |
| C | 9 | C61 | ANONYME | ABANDON |
| C | 9 | C62 | BATHIER | ABANDON |
| C | 9 | C64 | DESCLAUDURE-JUNIAT | ABANDON |
| C | 10 | C67 | BOUCHET | ABANDON |
| C | 10 | C68 | ANONYME | ABANDON |
| C | 11 | C76 | ANONYME (CHEZEAU ? CHABANNAND?) | ABANDON |
| C | 12 | C80 | ANONYME | ABANDON |
| C | 12 | C81 | ANONYME | ABANDON |
| C | 14 | C87 | CHEZEAU | ABANDON |
| C | 14 | C92 | ANONYME | ABANDON |
| C | 14 | C94 | GALACHON | ABANDON |
| C | 14 | C95 | LABROSSE | ABANDON |
| C | 14 | C96 | ANONYME | ABANDON |
| C | 14 | C97 | LAMOURE | ABANDON |
| C | 14 | C99 | ANONYME (BOUBET?) | ABANDON |
| C | 14 | C103 | ANONYME (MALLIER?) | ABANDON |

CIMETIERE DE SOUMANS

DIVISION D



| RANG | RUE 1 | RUE 2 | RUE 3 | RUE 4 | RUE 5 | RUE 6 | RUE 7 | RUE 8 | RUE 9 | RUE 10 | RUE 11 | RUE 12 | RUE 13 | RUE 14 |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 1 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 2 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 3 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | 37 | 38 | 39 |
| 4 | 48 | 49 | 50 | 51 | 52 | 53 | 54 | 55 | 56 | 57 | 58 | 59 | 60 | 61 |
| 5 | 64 | 65 | 66 | 67 | 68 | 69 | 70 | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 |
| 6 | 81 | 82 | 83 | 84 | 85 | 86 | 87 | 88 | 89 | 90 | 91 | 92 | 93 | 94 |
| 7 | 99 | 100 | 101 | 102 | 103 | 104 | 105 | 106 | 97 | 98 | 95 | 96 | 107 | 108 |
| 8 | 117 | 118 | 119 | 120 | 121 | 122 | 123 | 124 | 125 | 126 | 127 | 128 | 129 | 130 |
| 9 | | | | | | | | | | | | 133 | 134 | 135 |
| 10 | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | | | | | | | | |
| 14 | | | | | | | | | | | | | | |
| 15 | | | | | | | | | | | | | | |

Cimetière

CIMETIERE de SOUMANS

| DIV. | RANG | PLACE | FAMILLE | ETAT |
|------|------|-------|------------------------------|---------|
| D | 1 | D2 | BIGNET-GAGNOL | ABANDON |
| D | 1 | D3 | AUTIXIER | ABANDON |
| D | 1 | D4 | ANONYME (DOUCET Pierre ?) | ABANDON |
| D | 2 | D10 | ANONYME (MICHAUD?) | ABANDON |
| D | 2 | D11 | BOUTET-GARRACHON | ABANDON |
| D | 2 | D13 | ANONYME | ABANDON |
| D | 2 | D14 | ILLISIBLE | ABANDON |
| D | 3 | D17 | ANONYME | ABANDON |
| D | 3 | D18 | DURAND | ABANDON |
| D | 4 | D29 | ANONYME (CHASSAGNE GOURDON?) | ABANDON |
| D | 5 | D36 | BEAUFILS-TAUIPAT | ABANDON |
| D | 6 | D42 | CARRAT-RENAUD | ABANDON |
| D | 6 | D44 | POUZIN-GOURDON | ABANDON |
| D | 6 | D46 | ROUGERON-BERNARD | ABANDON |
| D | 6 | D47 | FAUCONNET | ABANDON |
| D | 7 | D50 | VERGNON | ABANDON |
| D | 7 | D53 | CARRAT-GASNIER | ABANDON |
| D | 7 | D54 | DUMAS-BERGER | ABANDON |
| D | 8 | D57 | VIDE (?) | ABANDON |
| D | 8 | D62 | ANONYME (LOMBARD ROBIN) ? | ABANDON |
| D | 8 | D63 | ANONYME | ABANDON |
| D | 9 | D66 | MEILLERAUX | ABANDON |
| D | 10 | D73 | DARLET-NICOULAUD | ABANDON |
| D | 10 | D74 | MARIOTTI-AUBERGER-DUMAS | ABANDON |
| D | 10 | D77 | GARRACHON | ABANDON |
| D | 10 | D78 | VIDE (PARRAIN?) | ABANDON |
| D | 10 | D79 | GRANDJEAN | ABANDON |
| D | 10 | D80 | DUMAS-CARRAT | ABANDON |
| D | 11 | D82 | PAULION-BINEAU | ABANDON |
| D | 11 | D83 | VIDE (?) | ABANDON |
| D | 11 | D85 | PETITJEAN-BOISVERT | ABANDON |
| D | 11 | D88 | VIDE (?) | ABANDON |
| D | 11 | D89 | VIDE (?) | ABANDON |
| D | 12 | D91 | VERICHON | ABANDON |
| D | 12 | D95 | AUXIETRE-BEAUFILS | ABANDON |
| D | 12 | D97 | ANONYME (MARCEAU-MENAGER?) | ABANDON |
| D | 13 | D105 | CHEZEAU-MOYAUX | ABANDON |
| D | 14 | D107 | DANTON-BINON | ABANDON |
| D | 14 | D114 | DANTON-AUTOURDE | ABANDON |
| D | 14 | D115 | PIGNOT | ABANDON |
| D | 15 | D119 | VELLEAUD | ABANDON |
| D | 15 | D120 | VILLATTE-MISSIOUX | ABANDON |
| D | 15 | D122 | ILLISIBLE | ABANDON |

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| | |
|-----------|---|
| Août | Samedi 5 : BROCANTE Les Amis de la Chassagne Dimanche 27 : LOTO Diance des Nemrod du Pendu |
| Septembre | Dimanche 10 : BROCANTE Comité des Fêtes Dimanche 12 : LOTO Club du 3 ^{ème} Age |
| Octobre | Samedi 7 : ENTRECOTES-FRITES Comité des Fêtes Dimanche 15 : BELOTE Club du 3 ^{ème} Age Samedi 21 et Dimanche 22 : CONCOURS DE RING association Les Kiens |
| Novembre | Samedi 11 : LOTO Association Sportive Soumanaise Samedi 25 : MARCHÉ DE NOËL Comité des Fêtes |
| Décembre | Samedi 9 : GOUTER DE NOËL Club du 3 ^{ème} Age |